

A515 Contraste de luminosité

09/2019 Selon norme SN 640 075, annexe 13.5

Exigences

- les informations visuelles présenteront un contraste de luminosité selon leur fonction
- les marquages avec fonction d'avertissement doivent en général être blancs ou jaunes. Si le fond est trop clair, les marquages seront soulignés par une sous-couche sombre ou bordés de bandes contrastées de largeur ≥ 50 mm
- un bon éclairage facilite la perception des contrastes, les reflets gênants sont à éviter
- sur les surfaces vitrées juxtaposer de préférence des marquages clairs et foncés

Contraste ≥ 0.6

- marquage blanc ou jaune sur revêtement en asphalte ou dallage sombre
- têtes de pavés blancs dans un pavage de pierres naturelles
- combinaisons de pavés autobloquants ou de dalles en ciment blancs et anthracite

Contraste ≥ 0.3

- pierres ou béton clair contrastant avec une surface en asphalte
- combinaison de teintes claires et sombres de béton, pierres naturelles ou céramique
- marquages de couleur sur de l'asphalte avec valeur de luminosité $Y \geq 40$ (voir tabelles RAL ou NCS)

Exigences relatives au contraste lumineux selon la fonction

Fonction	Contraste $C^{1)}$	Rapport du facteur de réflexion ρ resp. de la valeur de référence lumineuse $Y^{2)}$	Facteur de réflexion ρ resp. valeur de référence lumineuse $Y^{2)}$ minimale (surface plus claire)	Exemples
Inscriptions	$C \geq 0.7$	$\rho_1 \geq 6 \rho_2$ $Y_1 \geq 6 Y_2$	$\rho_1 \geq 0.6$ $Y_1 \geq 60$	Signalétique, caractères, pictogrammes
Marquages à fonction d'avertissement	$C \geq 0.6$	$\rho_1 \geq 4 \rho_2$ $Y_1 \geq 4 Y_2$	$\rho_1 \geq 0.6$ $Y_1 \geq 60$	Marquage des escaliers, marquages tactilo-visuels, marquages d'obstacles tels que poteaux, bornes, chicanes, surfaces de verre
Éléments significatifs	$C \geq 0.6$	$\rho_1 \geq 4 \rho_2$ $Y_1 \geq 4 Y_2$	$\rho_1 \geq 0.6$ $Y_1 \geq 60$	Dispositifs d'appel aux feux de circulation, mains courantes
Marquages à fonction de guidage	$C \geq 0.3$	$\rho_1 \geq 2 \rho_2$ $Y_1 \geq 2 Y_2$	$\rho_1 \geq 0.4$ $Y_1 \geq 40$	Aménagement de surface colorées
Éléments de guidage constructif	$C \geq 0.3$	$\rho_1 \geq 2 \rho_2$ $Y_1 \geq 2 Y_2$	Aucune exigence	Delimitation de chemins, éléments séparateurs ou de guidage (rigoles d'écoulement, caniveaux, bandes et changements de revêtement)

1) Contraste selon Michelson: $C = (\rho_1 - \rho_2) \cdot (\rho_1 + \rho_2)^{-1}$

2) Valeur de référence lumineuse Y : valeur CIE- Y , le pourcentage de la réflexion lumineuse selon le système de norme de la commission internationale de l'éclairage CIE ($Y=0$ représente le noir absolu, $Y=100$ une surface blanche parfaite)